



RESORT
BARRIÈRE
CANNES

SOCIETE FERMIERE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES

S.A. au capital de 2.102.184 Euros
Siège social : 1 Espace Lucien Barrière
06414 CANNES CEDEX
695 720 284 RCS CANNES
Siret n° 695 720 284 00014
Code NAF 9200Z

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 MARS 2022

**RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES DES ACTIONNAIRES
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MARS 2022**

Question 1) L'Europe fait malheureusement face à un conflit en Ukraine. Pouvez-vous nous indiquer quel est le poids approximatif habituel de la clientèle russe et ukrainienne dans nos casinos et nos hôtels ?

Sur le casino Croisette, le volume d'affaires généré par la clientèle russe et ukrainienne n'est pas significatif.

Sur les hôtels Majestic et Gray d'Albion, la clientèle Russe représentait en 2019 4% du CA hébergement (2,3 millions d'euros) et la clientèle Ukrainienne 0,5% du Chiffre d'Affaires hébergement (0,2 million d'euros).

Sur le Carl Gustaf à Saint Barthélemy, le marché russe est évalué à 15 % du CA hébergement. A ce jour, nous projetons de trouver sur tous nos hôtels des marchés de substitution pour faire face à cette situation.

question 2) Dans le document de convocation des actionnaires en vue de notre assemblée du 22 mars 2022, un chapitre est consacré au renouvellement de nos concessions casinotières.

Notre groupe a choisi, à juste titre selon moi, de ne pas candidater pour le renouvellement de celle du Casino des Princes. Pourriez-vous nous indiquer l'ordre de grandeur de la dépréciation et de la provision qui devra être passée à cette occasion ?

En ce qui concerne celle du Casino Croisette, pouvez-vous nous indiquer quelle a été l'issue des réunions de négociation avec la mairie ?

Dans le cas où les négociations n'aboutiraient pas avec la mairie, et au-delà des dépréciations / provisions qu'il faudrait enregistrer, quelles pourraient être les conséquences envisageables

pour notre société ? Dans quelle mesure notre activité hôtelière et de restauration serait-elle ou non impactée de quelque manière ?

-casino les princes

L'exploitation du casino Les Princes a cessé le 31/10/2021.

En conséquence de cette fin d'activité, la seule charge comptabilisée au 31/10/2021 sur la SCLC est la valeur comptable nette des immobilisations, à savoir 271 k€.

Au 31 octobre, sur SFCMC, les titres sont provisionnés à 100% et le compte courant SCLC est provisionné à hauteur de la situation nette négative de SCLC.

Il n'y aura donc pas de charge liée à cette fermeture sur l'exercice 2021/2022.

-Casino Croisette

Notre dossier de candidature a été retenu et les négociations se poursuivent. La décision d'attribution devrait intervenir courant mai.

La fin d'exploitation du casino Croisette par le Groupe SFCMC n'est pas à ce jour l'hypothèse retenue dans nos perspectives. Nous communiquerons lors de la prochaine clôture semestrielle sur ce sujet.